

POPULATION & SOCIÉTÉS

Le passé difficile des jeunes sans domicile

Il n'est pas rare que les jeunes connaissent de façon temporaire des situations de précarité, notamment lorsqu'ils s'émancipent. Certaines de ces difficultés, comme le chômage ou la faiblesse des ressources, peuvent se reproduire d'une génération à l'autre, en particulier lorsque surviennent des événements tels que les ruptures familiales, le décès précoce des parents et, du côté du jeune, des démêlés avec la justice, une scolarité achevée sans diplôme ou avec une faible qualification [1]. Afin de mieux cerner l'origine des difficultés des jeunes se retrouvant sans domicile ou en situation précaire, l'Ined a entrepris une enquête à Paris et en banlieue proche (voir encadré).

◆ D'origine sociale modeste et peu diplômés

Les jeunes se trouvant dans une situation de pauvreté extrême – ils sont « à la rue », ne disposent plus de logement ou de chambre « à eux » – ont des pères ouvriers ou exerçant une profession indépendante (agriculture, artisanat, commerce) plus souvent que les jeunes disposant d'un logement (tableau 1) ; un sur quatre déclare sa mère « sans profession », contre un sur dix jeunes de la même tranche d'âge résidant en Île-de-France.

Seulement 15 % des enquêtés sont encore en cours d'études, soit une proportion quatre fois moindre que parmi les autres jeunes résidant en Île-de-France, à répartition par sexe et âge comparable ; il s'agit pour les trois quarts de jeunes filles, souvent hébergées dans des foyers de longue durée qui permettent justement la poursuite de la scolarité.

Rares sont les jeunes enquêtés qui ne sont jamais allés à l'école, mais plus de la moitié d'entre eux sont en échec scolaire (sans diplôme ou avec seulement un certificat de fin de scolarité), contre 10 % des autres jeunes résidant en Île-de-France. Ils ont en général interrompu leurs études au niveau du collège ou dans le premier cycle de l'enseignement technique. Environ les trois quarts de ces jeunes sans diplôme ont achevé leurs études en France : il ne s'agit donc pas de personnes

venues après leur scolarité de pays où le système éducatif serait très différent ou moins développé.

Or, l'échec scolaire a des conséquences négatives sur la capacité à trouver un emploi. Selon l'enquête Conditions de vie des ménages de l'Insee réalisée en 1993-1994, les adultes éprouvant des difficultés de lecture et d'écriture (en français) ont notamment un taux de chômage beaucoup plus élevé que les autres [2].

◆ Déracinement géographique et culturel

Par rapport aux jeunes de la même tranche d'âge résidant en Île-de-France, les jeunes enquêtés par l'Ined sont trois fois plus souvent nés à l'étranger. Sur 100 jeunes de 16 à 24 ans résidant en Île-de-France, 86 sont nés en métropole, 2 dans les Dom-Tom et 12 à l'étranger. Parmi les jeunes du même âge sans domicile ou en situation précaire à Paris ou dans la petite couronne, 56 % sont nés en métropole, 6 % dans les Dom-Tom et 38 % à l'étranger, surtout sur le continent africain ou dans les pays de l'Est. Les trois quarts de ceux nés en Afrique du Nord et presque tous ceux venus d'Europe de l'Est sont des hommes, contre 63 % pour l'ensemble de l'échantillon.

Les parcours géographiques des jeunes en situation précaire sont souvent complexes, en liaison avec l'origine de leurs parents : 61 % d'entre eux ont un père né à l'étranger et 51 % une mère née à l'étranger. Depuis l'âge de 14 ans, ils ont fréquemment changé de ville et parfois de pays. Ces migrations, qui s'accompagnent souvent d'une modification de la composition du groupe familial avec lequel ils vivent, peuvent affaiblir les solidarités familiales, de voisinage et entre pairs ; lorsque s'y ajoute un changement de milieu culturel, le jeune peut éprouver davantage de difficultés à trouver sa place. Nous avons vu que 44 % des jeunes sans domicile ou en situation précaire sont nés en dehors de la métropole ; à ceux-là, on peut ajouter 15 % de jeunes nés en métropole qui ont passé plus d'un an à l'étranger ou dans les Dom-Tom. En moyenne, à 16 ans, 21 % des jeunes enquêtés vivaient à l'étranger

et 4 % dans les Dom-Tom, mais les situations sont bien différentes selon la région d'origine : par exemple, presque tous les originaires d'Europe de l'Est étaient encore dans leur pays à 16 ans ; à l'inverse, un tiers à peine des jeunes nés en Afrique du Nord y résidaient encore au même âge.

◆ Une relation familiale souvent perturbée

Alors qu'en Île-de-France, deux jeunes sur trois âgés de 16 à 24 ans vivent encore chez l'un au moins de leurs parents (1), quatre jeunes sur dix en situation précaire n'ont plus de contacts réguliers avec leur mère et six sur dix avec leur père (tableaux 2 et 3). La situation où ce dernier est inconnu ou décédé est environ trois fois plus fréquente chez les jeunes en situation précaire que chez les autres.

Tableau 1 - Comparaison entre les jeunes sans domicile ou en situation précaire et ceux disposant d'un logement en Île-de-France

	Jeunes en situation précaire	Jeunes disposant d'un logement en Île-de-France
Profession du père (en %)		
	<i>aux 16 ans du jeune</i>	<i>à la fin des études initiales du jeune</i>
Agriculteur expl.	3	1
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	16	10
Cadre, profession intellectuelle sup.	10	25
Prof. intermédiaire	10	19
Employé	14	17
Ouvrier	48	29
Effectif répondant	368	3 157
Diplôme le plus élevé du jeune (en %)*		
Aucun diplôme	52**	10
BEPC seul	7	4
CAP, BEP ou assimilé	16	9
Bac, brevet professionnel	8	9
Diplôme sup. au bac	2	8
En cours d'études	15	59
Effectif	461	2 983
Lieu de naissance du jeune (en %)		
France	62	88
<i>dont : • métropole</i>	<i>56</i>	<i>86</i>
• Dom-Tom	6	2
Étranger	38	12
Ensemble	100	100

* Les résultats issus de l'enquête Emploi sont calculés en tenant compte de la structure par âge et sexe de l'enquête de l'Ined.

** dont 1 % de jeunes jamais scolarisés, 2 % de titulaires d'un diplôme non reconnu par l'Éducation nationale et quelques jeunes ayant un certificat de fin de scolarité.

Champ : jeunes de 16 à 24 ans utilisateurs un jour moyen de mars-avril 1998 des services d'hébergement, de restauration et d'accueil de jour à Paris et dans la première couronne pour l'enquête Ined ; jeunes de 16 à 24 ans disposant d'un logement en Île-de-France pour l'enquête Emploi.

Sources : enquête Ined sur les jeunes sans domicile ou en situation précaire, 1998 ; enquête Insee sur l'emploi, 1998.

Presque tous les enquêtés ont des frères et sœurs (96 %) ; dans ce cas, plus de deux sur trois ont conservé des contacts avec au moins un membre de leur fratrie. Les entretiens font apparaître des dépannages financiers ponctuels de la part des frères et sœurs, mais surtout des aides en nature, une place pour dormir, un repas, qui viennent s'ajouter au soutien moral.

Les jeunes en situation précaire se plaignent fréquemment d'avoir subi des mauvais traitements dans le passé et ils ont souvent été placés en institution ou en famille d'accueil (tableau 4). Si un garçon sur cinq déclare avoir connu la prison, c'est beaucoup plus rarement le cas des filles. Lorsqu'elles évoquent les difficultés graves rencontrées au cours de leur vie,

Tableau 2 - Situation des parents des jeunes (décès, séparation, remise en couple) (en % des enquêtés)

Les deux parents sont en vie	74
<i>dont : • vivent ensemble</i>	<i>37</i>
• <i>ne vivent pas ensemble</i>	<i>37</i>
– <i>la mère vit avec quelqu'un d'autre</i>	<i>21</i>
– <i>le père vit avec quelqu'un d'autre</i>	<i>23</i>
Le père est décédé	8
La mère est décédée	5
Les deux parents sont décédés	4
Pour au moins l'un des deux parents, NSP si en vie	9
Ensemble	100

Champ : jeunes de 16 à 24 ans utilisateurs un jour moyen de mars-avril 1998 des services d'hébergement, de restauration et d'accueil de jour à Paris et dans la première couronne.

Source : enquête Ined sur les jeunes sans domicile ou en situation précaire, 1998.

Tableau 3 - Liens déclarés avec les parents (en % des enquêtés)

	Le père	La mère
A encore des contacts réguliers	38	59
Autres cas	62	41
<i>dont : • parent décédé</i>	<i>12</i>	<i>9</i>
• <i>parent inconnu ou perdu de vue</i>	<i>8</i>	<i>2</i>

Champ et source : voir tableau 2.

Tableau 4 - Fréquence de quelques événements marquants (en %)

Événement	Hommes	Femmes
• Les parents ne s'entendaient pas, avaient de graves disputes	43	47
• A subi de mauvais traitements dans son enfance	38	47
• A été confié à la DDASS, à l'Assistance publique	27	39
• A fait une (des) fugue(s)	46	57
<i>dont : plusieurs fois</i>	<i>29</i>	<i>33</i>
• A fait une (des) tentative(s) de suicide	24	40
<i>dont : plusieurs fois</i>	<i>14</i>	<i>16</i>
• A fait de la prison	20	3
<i>dont : plusieurs fois</i>	<i>8</i>	<i>ε</i>

Champ et source : voir tableau 2.

L'enquête de l'Ined auprès des jeunes sans domicile ou en situation précaire

L'enquête de l'Ined auprès des « jeunes sans domicile ou en situation précaire » est une enquête expérimentale réalisée en février-mars 1998 auprès de 461 personnes de 16 à 24 ans utilisant divers services et lieux d'accueil destinés aux personnes en grande difficulté. L'échantillon est représentatif de la population concernée à Paris et dans la première couronne. Cette enquête a été financée par l'Ined avec le soutien de la Cnaf et de l'Inserm. Pascal Arduin, du service des enquêtes de l'Ined, était responsable des opérations de collecte.

Cette enquête reprend la méthode utilisée par l'Ined en 1995 lors d'une précédente investigation auprès des sans-domicile de 18 ans ou plus utilisant les services d'aide de Paris *intra-muros* [3]. Dans le cas des jeunes, on a diversifié la liste des services, en ajoutant aux centres d'hébergement et de distribution de nourriture les lieux d'accueil de jour qui leur sont réservés et, parmi ceux qui accueillent les sans-domicile de tous âges, ceux qui sont ouverts au moins cinq jours par semaine. L'enquête a aussi été réalisée dans des logements collectifs pour jeunes en situation de rupture familiale. Désignés par commodité comme « en situation précaire », ces jeunes ne sont pas sans domicile au sens restreint du terme car ils ne dorment ni dans l'espace public, ni dans des centres d'hébergement explicitement destinés aux sans-domicile.

Dans cette enquête, la proportion de femmes est plus élevée que dans l'enquête réalisée en 1995 auprès des personnes sans domicile de 18 ans ou plus (37% contre 17% en moyenne) (tableau). Une partie de cette différence est due à l'élargissement du champ aux foyers qui accueillent des jeunes en situation précaire, mais pas nécessairement « sans domicile » au sens restreint du terme.

Le nombre total de jeunes concernés ne peut être évalué précisément. On estime cependant qu'environ une prestation (et non un jeune) sur six a donné lieu à une enquête. Des pondérations ont été établies pour prendre en compte le fait que certains enquêtés sont des multiutilisateurs de services alors que d'autres n'y ont recours que rarement. Toutefois, les résultats présentés ici, qui portent sur les utilisateurs un jour moyen, sous-estiment les utilisateurs irréguliers des services (moins d'une fois par jour). La faiblesse des effectifs n'autorise pas des analyses nécessitant des croisements de variables multiples, bien que le taux de sondage soit relativement élevé.

Tableau - Répartition des jeunes sans domicile ou en situation précaire selon le sexe et l'âge (en %)

	Répartition selon le sexe			Répartition selon l'âge
	Hommes	Femmes	Ensemble	
16 à 18 ans	30	70	100	18
19 à 21 ans	57	43	100	39
22 à 24 ans	81	19	100	43
Ensemble	63	37	100	100

Champ et source : voir tableau 2.

les femmes citent plus souvent que les hommes des disputes familiales et des mauvais traitements. Plus nombreuses à avoir été placées, elles ont aussi fait davantage de fugues et de tentatives de suicide.

◆ Le passé des plus âgés diffère de celui des plus jeunes

À l'exception du passage par la prison, ces événements graves sont plus fréquents chez les plus jeunes que chez les plus âgés. Il ne peut s'agir ici d'un simple effet de mémoire, étant donné le jeune âge des enquêtés. En revanche, il est possible qu'une partie des cohortes les plus jeunes sortent ensuite du champ de l'enquête, en quittant leur lieu d'accueil pour un logement plus stable ou pour un autre type de collectivité que ceux considérés ici (par exemple, les centres maternels pour les jeunes femmes). Sans présager nécessairement d'un rétablissement complet de leur situation, on peut penser qu'une partie de ces jeunes échapperaient ensuite à certaines difficultés de logement.

À l'appui de cette hypothèse, on constate que, parmi les plus jeunes, les femmes sont plus nombreuses : elles constituent 70% des 16-18 ans, 43% des 19-21 ans, et 19% des 22-24 ans (cf. encadré). Il s'agit en partie d'une conséquence du choix des types d'hébergement pris en compte, les filles étant proportionnellement plus présentes dans les centres dépendant de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), les garçons dans des types d'hébergement d'urgence ou dans la rue. Une seule femme enquêtée dormait le soir même dans l'espace public, et aucune n'a déclaré dormir dans un squat, un train ou les parties communes d'un immeuble.

Les cohortes plus âgées ont souvent des passés familiaux différents des plus jeunes. Le lieu de résidence

à 16 ans (en France ou à l'étranger) et la date de premier départ (2) de chez les parents permettent de repérer trois principales catégories de parcours, mises en relation avec la fréquence des événements graves évoqués plus haut. En premier lieu, les migrants pour raisons économiques ou politiques se trouvent surtout parmi les hommes qui vivaient à l'étranger à 16 ans, et qui ont quitté leurs parents après cet âge ; tentatives de suicide et fugues sont moins fréquentes dans ce groupe. En deuxième lieu, les départs tardifs sont le fait de filles ou de garçons qui vivaient en France à 16 ans, et qui ont quitté leurs parents après cet âge ; ce sont des jeunes souvent « mis à la porte », et l'on peut penser que, dans des circonstances économiques plus favorables, leur prise d'autonomie aurait pu se réaliser dans de meilleures conditions. En troisième lieu, les jeunes ayant un long passé de placement et d'institutionnalisation ont souvent quitté leurs parents avant 16 ans et étaient en France à cet âge ; c'est dans ce dernier groupe que les fugues et les tentatives de suicide sont les plus fréquentes. D'autres catégories plus fines peuvent être distinguées selon le sexe.

Cette analyse par catégories permet de soutenir l'hypothèse faite précédemment d'une discontinuité entre les plus jeunes et les plus âgés, avec des nuances selon le sexe : les uns et les autres n'ont pas le même passé. L'arrivée des hommes dans le champ de l'enquête est plus tardive que celle des femmes : dans toutes les catégories de trajectoires, les hommes de plus de 21 ans sont surreprésentés. À l'inverse, les femmes séparées jeunes de leur parents, et vivant en

(1) D'après l'enquête « Jeunes et carrières » de mars 1997 de l'Insee.

(2) Auquel on assimile les séparations lorsque ce sont les parents qui s'en vont, par exemple pour travailler dans un autre pays.

France à 16 ans, semblent sortir du champ de l'enquête avec l'avancement en âge ; celles séparées plus tardivement de leur famille, et vivant aussi en France à 16 ans, arrivent plus âgées dans le champ de l'enquête, mais ne restent pas non plus dans cette situation. Seules les femmes venues de l'étranger sont plus nombreuses, comme les hommes, lorsque l'âge s'élève. Il semble donc que pour mieux comprendre la diversité de l'échantillon selon l'âge comme certains des comportements de ces jeunes, les séparations familiales précoces, le sexe et l'ancienneté de la présence en France soient des facteurs importants.

Les politiques sociales, l'action des associations et la solidarité des proches, qui jouent différemment selon le sexe, l'âge et l'origine géographique, contribuent à la diversité de ces parcours.

Ces jeunes ont néanmoins des caractéristiques communes fortes : le plus souvent d'origine modeste, beaucoup ont quitté l'école sans diplôme et leur vie a été marquée plus ou moins précocement par des ruptures familiales ou des migrations. Mais certains, placés très tôt, ont effectué des fugues et des tentatives de

suicide à répétition, et témoignent d'une jeunesse qui, malgré une prise en charge institutionnelle, éprouve des difficultés à surmonter sa souffrance psychologique ; parfois aussi, l'interruption de cette prise en charge concourt à leur désarroi. D'autres, originaires de pays étrangers, ont dû fuir un pays en guerre ou se sont expatriés à la recherche de ressources. Enfin, les impossibilités d'accès à l'emploi et au logement liées au contexte économique ont parfois été déterminantes dans les difficultés rencontrées au moment de la prise d'autonomie.

Maryse MARPSAT, Jean-Marie FIRDION
et Monique MERON

RÉFÉRENCES

- [1] C. CHAMBAZ, N. HERPIN - « Débuts difficiles chez les jeunes : le poids du passé familial », *Économie et Statistique*, n° 283-284, 1995.
[2] M. BODIER, C. CHAMBAZ - « Lire, écrire : les difficultés des adultes », *Données Sociales 1996*, Insee, 1996.
[3] M. MARPSAT, J.-M. FIRDION - « Devenir sans-domicile : ni fatalité, ni hasard », *Population et Sociétés*, n° 313, mai 1996.

Actualité

Circoncision et sida : un débat en cours

Selon l'Onusida, près des trois quarts des nouvelles infections par le virus du sida ont lieu en Afrique au sud du Sahara. Cette région reste ainsi la plus touchée au monde par l'épidémie. Dans la plupart des cas, les mesures de prévention (promotion du préservatif, réduction des comportements à risque, contrôle de la transfusion sanguine et de la transmission mère-enfant) n'ont pas permis d'enrayer l'épidémie ; or, cela fait plus de dix ans que l'on se demande si la circoncision ne protège pas contre le virus du sida. La proportion de personnes infectées varie en effet beaucoup d'une région à l'autre en Afrique, et les plus touchées par l'épidémie sont celles où une partie des hommes ne sont pas circoncis. Pour lever l'incertitude, il fallait démontrer que c'est bien la circoncision elle-même qui protège, et pas d'autres facteurs qui peuvent lui être associés (la religion, les comportements sexuels, etc.).

Deux études récentes apportent une contribution importante à ce débat. Elles montrent que la circoncision a bien un effet protecteur, même s'il n'est que partiel. La première étude a été menée en Ouganda [1]. Elle a consisté à suivre des couples mariés dont la femme était infectée par le virus du sida alors que l'homme ne l'était pas. Sur les 137 couples dans lesquels l'homme n'était pas circoncis, 40 hommes ont contracté le virus ; en revanche, sur les 50 couples

dans lesquels l'homme était circoncis, il n'y a eu aucune transmission du virus de la femme à l'homme. La seconde étude a porté sur la population de quatre villes africaines de taille moyenne : Cotonou au Bénin, Yaoundé au Cameroun, Kisumu au Kenya et Ndola en Zambie [2]. La même méthode d'enquête a été utilisée à chaque fois, de façon à pouvoir comparer les facteurs associés à l'infection d'une ville à l'autre. Dans les deux premières villes, la proportion de personnes infectées par le VIH était relativement faible pour l'Afrique, alors que dans les deux dernières, elle était élevée. Or, tous les hommes ou presque étaient circoncis dans les deux premières villes, alors qu'ils n'étaient que 30 % à l'être à Kisumu et 10 % à Ndola. À Kisumu, la seule ville de l'étude qui comporte à la fois des hommes circoncis et des hommes qui ne le sont pas dans des proportions suffisantes pour permettre une comparaison, les hommes circoncis avaient moins souvent été infectés par le VIH que les non circoncis, quels que soient leur religion, leur ethnie ou leurs comportements sexuels.

Il reste à comprendre pourquoi la circoncision protégerait du sida. La présence du prépuce pourrait favoriser les infections locales facilitant le passage du virus dans l'organisme. En ôtant le prépuce, on réduirait ces infections, et l'on réduirait la surface des muqueuses masculines en contact avec la muqueuse vaginale lors d'un rapport sexuel. Enfin, la muqueuse du prépuce comporte des cellules impliquées dans le passage du virus dans l'organisme — les cellules de

Langherans — et leur suppression diminuerait d'autant le risque de transmission.

Avant d'affirmer que la circoncision est un moyen prometteur de lutte contre le sida, il reste beaucoup à faire du côté de la recherche et des questions demeurent : la circoncision est-elle envisageable dans toutes les cultures ? Aura-t-elle le même effet partout ? Par ailleurs, s'il semble aujourd'hui acquis que la circoncision réduit les chances de transmission de la femme à l'homme, rien n'indique que les chances de transmission de l'homme à la femme soient également diminuées. Enfin, il faudrait veiller à ce que les circoncisions pratiquées à titre préventif bénéficient d'un environnement médicalisé, et que les personnes reçoivent à cette occasion une information sur la prévention du sida. En effet, si une partie des hommes, croyant qu'ils sont protégés à 100 % du fait de la circoncision, se mettent à avoir des comportements plus risqués qu'avant, on obtiendrait l'effet inverse de celui attendu. L'ampleur de l'épidémie en Afrique au sud du Sahara incite cependant à envisager sérieusement la piste de la circoncision.

Emmanuel LAGARDE (Inserm)

RÉFÉRENCES

- [1] T.C. QUINN, M.J. WAWER, N. SEWANKAMBO *et al.* - « Viral load and heterosexual transmission of human immunodeficiency virus type 1 », *New Engl. J. Med.*, 2000, 342.
[2] A. BUVE, B. AUVERT, E. LAGARDE, M. KAHINDO, R. HAYES, M. CARAEL - « Male circumcision and HIV spread in sub-Saharan Africa », MoOrC192, 13^e Conférence mondiale sur le sida, Durban, 9-14 juillet 2000.